Changement de statut étudiant étranger

Par Visiteur

Bonjour,

je suis étudiante étrangère et j'ai un bac+4 en assurance et je cherche à effectuer un changement de statut d'étudiant à salarié.

Est-il possible de faire une demande de changement de statut avec un bac+4?

merci de me répondre c'est très urgent

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Tout dépend de la profession que vous envisagez.Est ce que l'emploi correspond à vos qualifications?

Cordialement

Par Visiteur

BONJOUR,

j'ai trouvé un poste dans le meme domaine que mon bac+4 c'est à dire dans les assurances et en plus la rémuneration va au delas du minimum exigé par la prefecture pour les bac+5.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Dans ce cas dans les 15 jours suivant la conclusion de votre contrat de travail vous devez déposer une demande de changement de statut.
Votre demande de changement de statut sera examinée par la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sans opposition de la situation de l'emploi puisque la rémunération proposée est supérieure au SMIC.
Ensuite avec votre employeur vous devez faire les démarches pour obtenir une autorisation de travail.

Cordialement

Par Visiteur

BOnjour,

cette question concerne le droit bancaire.

Est 6il possible de se desister apres s'être porter garantpour un pret étudiant en cours de contrat? y a t6il une loi qui permette de contourner la caution bancaire.

Merci de me répondre

Par Visiteur

Madame,

Etant donné que votre question est sans aucun rapport avec la précédente vous devez poser une nouvelle question payante.

Cordialement